

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE MESSAGER  
DE  
SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE  
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

SOMMAIRE : Le culte de sainte Anne à Auray en Bretagne, 121. —  
Nouvelles de Rome, 127. — Bulletin, 131. — Actions de  
grâces, 134. — Recommandations, 140. — Dons au sanc-  
tuaire de sainte-Anne, 140.

---

Le culte de sainte Anne à Auray en Bretagne.

*(Suite et fin.)*

---

Le nouveau sanctuaire de sainte Anne ne tarda pas à devenir l'objet d'une vénération profonde ; les nombreux prodiges dont il était le théâtre, et la multitude des fidèles qui venaient le visiter, l'entourèrent rapidement de la plus glorieuse célébrité. Nul homme en effet ne saurait exprimer le nombre, l'éclat, la variété des faveurs miraculeuses et des grâces obtenues en cette sainte chapelle par tous les fidèles qui viennent y implorer avec confiance la puissante protection de sainte Anne. La dévotion envers l'auguste mère de Marie s'en accrût de jour en jour ; et aujourd'hui ce lieu semble le disputer pour l'affluence, la piété, la

ferveur des pèlerins, à tous ceux qui en Europe attirent le plus grand concours de fidèles. Il fut encore embelli par la pieuse munificence du roi très chrétien Louis XIII, lequel, entre autres dons tirés de ses trésors, l'enrichit d'une notable partie des sacrées reliques de la glorieuse sainte Anne. Cette année-là, dit l'abbé Bouland, on compta quatre-vingt mille pèlerins aux trois jours de fête de la Pentecôte; et le 26 juillet, la foule fut telle qu'il fallut faire appel au zèle de quatre-vingts confesseurs.

Le père Thomas de Saint-Cyrille ajoute à ce récit diverses preuves de sa vérité, à savoir: 1° le nom de Keranna (village de sainte Anne), que porta de temps immémorial le lieu ou s'élève actuellement le sanctuaire en question; 2° la lumière prodigieuse vue à diverses reprises et par plusieurs personnes à cet endroit; 3° la parfaite probité de l'homme simple qui fut le héros de cette histoire, probité reconnue par ses voisins et tous les habitants du lieu; 4° le concert d'une ravissante douceur bien des fois entendu à Keranna, et l'argent fourni miraculeusement au paysan pour l'animer à poursuivre l'œuvre de la bâtisse; 5° la tradition constante et immémoriale attestant qu'il y avait eu autrefois en ce lieu une chapelle sous le vocable de sainte Anne; 6° le prodige évident et pour ainsi dire continu, consistant en ce que jamais personne n'a tenté de labourer le champ de la chapelle, sans voir sa charrue s'y briser; tellement que les habitants disent par manière de proverbe: NE TOUCHEZ PAS A LA TERRE DE LA CHAPELLE; 7° l'incendie par un feu miraculeux de la grange bâtie avec les débris de la chapelle primitive; 8° l'établissement et les progrès si heureux de la dévotion à sainte Anne au même lieu, après tant de retards et d'oppositions qui semblaient devoir empêcher le succès

de  
fic  
qu  
ac  
  
au  
ob  
ma  
la  
qu  
gar  
sec  
Il  
l'us  
de :  
l'av  
sain  
dév  
il re  
repr  
célé  
de s  
man  
eu s  
toute  
l'enf  
jusq  
femm  
la de  
  
racon  
l'inten

de l'entreprise ; 9° enfin les vestiges et les débris de l'édifice primitif, tels que fragments de vitres, pierres, ciment, que l'on retira du sol en creusant les fondations de l'église actuelle.

A toutes ces circonstances, il faut, continue notre auteur, ajouter le châtement que s'attira le curé par son obstination à s'opposer aux volontés célestes si clairement manifestées. Se trouvant seul chez lui, trois semaines après la découverte de l'image, il fut tellement roué de coups, qu'il se croyait tombé entre les mains d'une troupe de brigands ; réveillés par ses cris de détresse, et accourus à son secours, les voisins ne trouvèrent personne auprès de lui. Il en demeura tout brisé, et privé pendant huit jours de l'usage de ses membres. Exhorté à la fin par quelques-uns de ses clercs à demander sa guérison à Celle qui semblait l'avoir ainsi frappé, il s'adressa à la miséricordieuse mère sainte Anne, s'adonnant pendant quelques jours avec dévotion à certaines pieuses pratiques en son honneur, et il recouvra bientôt la santé, et put au bout de quinze jours reprendre l'exercice des fonctions sacrées. Il fit vœu de célébrer le premier la messe dans le sanctuaire miraculeux de sainte Anne dès qu'il serait construit. En outre, il demanda pardon à Yves des soupçons injurieux qu'il avait eu sur sa probité ; et comme marque de sa bienveillance toute spéciale, il s'offrit à tenir sur les fonts baptismaux l'enfant que le pieux laboureur attendait. Car, stérile jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant quinze années, la femme de ce dernier avait été bénie du ciel aussitôt après la découverte de la sainte image.

Après ce récit le père Thomas de Saint-Cyrille raconte les plus célèbres miracles opérés en ce lieu par l'intercession de sainte Anne. Plusieurs autres écrivains

rent  
par  
III,  
chit  
use  
pta  
e la  
llut  
  
écit  
de  
nps  
aire  
ses  
la  
de  
les  
sur  
cu-  
vre  
ale  
lle  
et  
er-  
ms  
nts  
LA  
u-  
ri-  
la  
ds  
ès

ont raconté les mêmes faits en entrant dans les plus menus détails. “Et, ajoutent les savants et sévères Bollandistes, leurs arguments nous paraissent d’un tel poids, qu’ils doivent obtenir la créance de tout homme non systématiquement décidé à les rejeter.”

Voici une liste des principaux miracles authentiques obtenus par l’invocation de sainte Anne d’Auray, entre 1647 et 1729. Elle nous est fournie comme tout ce qui précède par les savants Bollandistes. Douze morts ressuscités, soixante malades guéris au moment où l’on n’attendait plus que leur mort; douze aveugles, neuf muets dix sourds, délivrés de leurs pénibles infirmités; treize captifs rendus miraculeusement à la liberté; plusieurs innocents vengés d’imputations calomnieuses; trente-six paralytiques et treize autres atteints de maladies incurables rendus à une santé parfaite; trente-trois personnes échappées au naufrage en pleine mer et trente-cinq au danger imminent de se noyer; treize délivrées de la servitude chez les Turcs; huit femmes de la stérilité, et quinze des dangers d’un enfantement difficile; plus de cent personnes délivrées d’infirmités diverses, et cinquante-deux de divers accidents si graves que la mort devait s’en suivre. Bon nombre de personnes furent punies de la manière la plus évidente, pour avoir témoigné du mépris à l’égard de cette dévotion. Mais outre les faveurs temporelles que nous venons d’énumérer, il s’est opéré dans le même sanctuaire des miracles infiniment plus précieux, parce qu’ils avaient pour objet la guérison des âmes: des pécheurs, en quelque façon désespérés, y ont obtenu leur conversion d’une manière tout à fait prodigieuse, d’autres, la grâce de se confesser de péchés cachés; plus d’une âme s’y est vue complètement transformée.

En 1860, une lettre intitulée: *Pèlerinage en Bretagne, à sainte Anne d'Auray*, donnait les détails suivants :

“ Le 25 juillet, on comptait ici quinze mille pèlerins accourus des différents points de la Bretagne, aussi bien que de Paris et d'autres villes, pour aller processionnellement vénérer les reliques de sainte Anne. La procession s'organisa dans l'après-midi ; les magnifiques bannières offertes à sainte Anne, et parmi lesquelles on distingua celle dont Napoléon III lui fit hommage, furent déployées et flottaient majestueusement au-devant de la multitude recueillie. Les quinze mille pèlerins, dans le costume pittoresque de leur pays, suivaient d'un pas grave au chant d'hymnes et de psaumes. Déjà le dimanche précédent, les différentes sections de la confrérie de Saint-Vincent organisée en Bretagne, s'étaient acquittées de leur pèlerinage annuel, au nombre de huit cents personnes. On dressa en plein air un autel appelé *Scala sancta* ; et pendant le saint sacrifice de la Messe qui y fut offert (par l'archevêque de Rennes), à quatre heures du matin, toute cette multitude de pèlerins réunis des quatre coins de la France, s'approcha de la sainte table ; il fallut plusieurs heures pour leur donner la sainte Communion. On m'a assuré que plus de deux cent mille personnes viennent annuellement honorer sainte Anne, pendant les six mois que dure ce pèlerinage.”

Nous lisons dans le *Manuel de la dévotion à sainte Anne*, de M. l'abbé Bouland :

“ Pendant l'épouvantable guerre de 1870-1871, sainte Anne ne manqua pas de bénir d'une manière toute particulière ses chers Bretons dans leurs combats pour la France. Aussi, marins, mobiles, volontaires, après s'être mis sous

la puissante protection de leur bonne Mère, renouvelèrent les hauts faits des anciens *preux*. Partout ils se signalèrent ; partout, mais principalement sous les murs de Paris et à l'armée de la Loire, les Prussiens et les communards purent les distinguer à leur chapelet et à leur vaillance. Dieu et la France savent s'ils coururent au danger et s'ils firent de la besogne. Eh bien ! des mobiles d'Auray, pas un ne périt ! Quant aux marins du Morbihan, eux aussi enfants de sainte Anne, partis au nombre de sept cent huit, après des prodiges de valeur qui en signalèrent plusieurs à l'admiration de l'armée, ils revinrent tous sans exception : deux seulement avaient été blessés, et très légèrement. Ce furent ces deux blessés qui portèrent solennellement l'*ex voto* des marins du Morbihan à la grande procession d'actions de grâces, qui réunissait à Sainte-Anne-d'Auray, le 8 décembre 1872, les représentants de tous les diocèses de Bretagne. Un jeune soldat breton écrivait : " Nous étions, l'autre jour, sept ou huit du pays couchés dans une même chambre ; nous avons fait notre prière en commun et nous nous étions bien recommandés à sainte Anne. Au milieu de la nuit, nous sommes réveillés en sursaut, on crie : Aux armes ! " Nous entendons alors une voix : " Allez, mes enfants, ne craignez pas je suis avec vous. " Nous l'avons tous entendu, et tous nous sommes convaincus que c'était la voix de notre bonne mère sainte Anne. Pas un seul de ces braves enfants ne fut tué, ni même blessé. "



## NOUVELLES DE ROME.

(De la *Croix de Paris*)

Rome, 25 septembre.

Le départ des souverains d'Italie pour Monza, ce soir, clôt les fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire de la prise de Rome.

Quel insuccès que ces fêtes ! On avait espéré en faire une imposante manifestation patriotique et elles n'ont abouti qu'à une manifestation sectaire, où la Maçonnerie a joué le premier rôle. On avait compté sur un concours de 100,000 personnes ; c'est, tout au plus, la moitié qui est venue à Rome ; et parmi ces 50,000, ce n'est pas plus de 5 à 6000 qui ont participé aux fêtes, les autres n'ayant profité des facilités de voyage que pour visiter Rome en touristes. On avait ajouté foi à un retour des anciens enthousiasmes, et l'enthousiasme, par confession même des journaux libéraux, a fait complètement défaut.

Mais ce qui a donné aux fêtes du 20 septembre le coup mortel, c'a été la complète abstention des représentants des puissances étrangères.

Il y a un mois, les journaux officiels annonçaient que tous les gouvernements étrangers avaient envoyé l'ordre à leurs représentants de participer aux fêtes et de hisser, le 20 septembre, leur drapeau national. Peu à peu, cette illusion s'évanouit. Car ce n'est pas seulement les puissances catholiques qui se sont abstenues de toute participation, mais les autres aussi, tels que les Etats-Unis, la Turquie, l'Allemagne, la Russie.

Dès qu'il a connu l'abstention du Corps diplomatique, le gouvernement italien a tâché d'amoindrir l'importance des fêtes, et c'est à cette nouvelle attitude du gouvernement qu'on doit attribuer l'absence des princes de la mai-

son de Savoie qui, d'abord, avaient reçu du roi l'ordre de se rendre à Rome.

En somme, la solennelle commémoration du 29 septembre qui, selon les vues de la Maçonnerie, n'avait d'autre but que de raffermir le soi-disant droit de l'Italie sur Rome, n'a eu d'autre résultat que de faire revivre d'une vie nouvelle la question romaine et de provoquer dans le monde catholique une réaction, qui s'est manifestée par les innombrables protestations qui, de toute part, ont été envoyées au Pape.

Pendant les fêtes du 20 septembre et pour protester contre elles, ont été envoyés au Pape, de tous les pays du monde :

3200 télégrammes ;

16,000 feuillets imprimés avec la même formule de protestation et le nom de la personne qui l'envoie ;

8000 cartes-poste ;

2000 cartes, de visite ;

600 lettres, dont beaucoup accompagnées d'une offrande.

Quant aux adresses, elles montent déjà à plusieurs centaines et elles continuent à arriver tous les jours.

Si on considère que les télégrammes représentent, presque tous, des associations très nombreuses (quelques-unes ont des milliers de membres) ; que les feuillets ont, chacun, huit ou dix signatures ; que les adresses portent toutes un nombre infini de noms (il y en a qui en ont des dizaines de mille) ; on peut conclure que cette manifestation est un véritable plébiscite.

Rome, 28 septembre.

Une délégation du Comité régional de l'œuvre des Congrès, reçue, ce matin, en audience particulière par le

Saint-Père, a déposé à ses pieds l'expression des sentiments des catholiques de Rome.

Le Saint-Père, après avoir témoigné sa reconnaissance aux Romains, a parlé avec une grande satisfaction des innombrables manifestations dont il a été l'objet de la part de toutes les nations du monde à l'occasion du 20 septembre, et des Congrès et des meetings qui viennent de se réunir en beaucoup de villes étrangères, avec un large concours de catholiques, faisant remarquer qu'il faut être bien reconnaissant à la bonté divine qui, d'un événement si douloureux, tel que la commémoration de la prise de Rome, sait profiter pour procurer de nouvelles gloires à l'Eglise et à la Papauté.

Rome, 7 septembre.

Les journaux ministériels donnent l'annonce officielle de la visite du roi du Portugal à Rome. Il logera au Quirinal, dans l'appartement occupé, autrefois, par l'empereur d'Allemagne. Le roi Humbert viendra à Rome pour le recevoir, puis le roi Charles se rendra à Monza pour visiter la reine.

Il n'y a pas de doute que l'intention du roi de Portugal était de visiter les souverains d'Italie à Monza, mais le roi Humbert lui a répondu : " Ou à Rome, ou point de visite. " Le jeune roi n'a pas su résister à l'injonction de son oncle.

Il va sans dire que les portes du Vatican resteront fermées au visiteur du roi Humbert, à l'hôte du Quirinal.

On sait que le trône du roi de Portugal est presque aussi chancelant que celui de l'usurpateur Humbert.

Rome, 14 octobre.

La nouvelle officielle que le roi de Portugal ne fera pas sa visite aux souverains d'Italie à Rome, a fait perdre

toute contenance à la presse ministérielle qui se répand en toutes sortes d'injures contre le Pape, à qui elle attribue l'insuccès du gouvernement, et contre le roi lui-même qui, par crainte d'offenser le Pape, renonce à visiter son oncle, le roi Humbert.

Ces journaux, qui, il y a quelques jours, étaient au comble de la joie à la pensée qu'un monarque catholique allait loger au Quirinal, disent aujourd'hui que l'Italie peut bien se passer de sa visite.

*C'est toujours la fable de renard et du raisin.*

La vérité est que le roi de Portugal avait annoncé sa visite ; mais il n'avait pas annoncé sa visite à Rome.

C'est M. Crispi, qui, confiant que lorsque le roi serait à Rome, le Pape ne refuserait pas de le recevoir, l'avait fait annoncer.

Mais le Vatican a fait savoir au roi Carlos Ier, que, en aucune manière, le Pape ne le recevrait, et le roi Carlos a refusé de se rendre à Rome.

Et puisque le roi Humbert, sous l'inspiration de M. Crispi, lui a signifié qu'il le recevrait à Rome, ou ne le recevrait nulle part, le roi de Portugal a renoncé à sa visite.

Le roi Carlos et ses ministres ont compris que le Portugal peut bien se passer du roi d'Italie, mais qu'il ne peut pas se passer du Pape.

— Voici les nouveaux cardinaux qu'on donne comme certains au prochain consistoire.

Autriche : les archevêques de Salzbourg et de Lemberg (Ruthène). France : l'évêque d'Autun et l'archevêque de Bourges. Espagne : X. Italie : Mgr Satolli, Mgr Golti Gargelitain inter-nonce au Brésil, l'évêque d'Ancône.

Rome, 27 octobre.

On confirme la nomination de Mgr Satolli, actuellement délégué apostolique aux Etats-Unis ; de Mgr Gotti, actuellement inter-nonce au Brésil et déjà en route pour l'Europe ; de Mgr Manara, évêque d'Ancône ; de Mgr Haller, archevêque de Salzburg ; de Mgr Sembratowitch, archevêque ruthène de Lemberg.

La nomination d'un cardinal espagnol est certaine, mais on ignore, jusqu'ici, le prélat sur lequel le Saint-Père a fixé son choix.

Quant aux cardinaux français, on assure qu'aucune nomination n'est encore définitive.

Mgr Sembratowitch, le futur cardinal, qui conduit un pèlerinage ruthène, est arrivé à Rome. Les pèlerins arriveront mardi prochain.

— Mgr Cyrille Macaire, vicaire apostolique des Coptes, qui se trouve actuellement à Rome, vient de recevoir d'Alexandrie la nouvelle que 60 familles coptes de ville voulaient rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, et demandaient une chapelle.

---

**BULLETIN.**

---

— Le Très Rév. P. Dom Antoine, abbé d'Oka, était en visite chez sa Grandeur Mgr Blais, du 31 octobre au 5 novembre. Le jour de la Toussaint le Très Rév. Père a officié accompagné de M. le chanoine R. P. Sylvain, directeur de Grand Séminaire, comme prêtre assistant et de MM. les abbés L. Côté et L. Belzile, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Monseigneur était au trône accompagné de M. le Grand Vicaire L.-J. Langis, du Rév. M. T. Landry, directeur du Petit Séminaire et du Rév. M.

A. Poirier, Procureur du Séminaire. Le sermon a été fait par M. l'abbé J.-A. Larivée, professeur au séminaire. A l'offertoire des demoiselles de la ville, ont exécuté du chant en partie sous la direction de M. A. Chamberland, organiste de la cathédrale. Dimanche le 3 novembre le sermon a été fait par le Très Rév. P. Antoine. Le Très Rév. Père a dit avec onction quels sont les moyens de soulager les âmes du Purgatoire, et comment, en les employant, on se sanctifie soi-même. Le lendemain sur invitation des MM. du Séminaire le T. R. P. est venu dire la messe de communauté des élèves.

— Par décision de Sa Grandeur Mgr Blais, le Rév. M. Ls.-Alph. Lamontagne est nommé desservant de la paroisse de St-Hubert.

— Du 18 au 21 novembre les Révdes. Sœurs de la Charité de Rimouski ont suivi les exercices d'un *Triduum* préparatoire à une renouation des vœux, prêché par le Rév. J.-B.-A. Bélanger, chapelain.

— Le discours du trône, de la dernière session du parlement provincial mentionne avec plaisir les progrès de l'agriculture et de la colonisation, faits dans la Vallée de la Matapédiac. C'est la première fois, croyons-nous, qu'il est question de la vallée de la Métapédiac dans un document public de cette importance.

---

Extrait d'une circulaire de Sa Grandeur Mgr  
Blais, au clergé, avant son départ pour sa  
première visite AD LIMINA. .

Evêché de Rimouski, 1er novembre 1895.

“ Bien Chers Collaborateurs,

I

Pour me conformer aux règles établies par la Consti-

tution *Romanus Pontifex* du Pape Sixte-Quint, j'aurai l'honneur de me rendre cette année à Rome, pour y prier sur le tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, déposer aux pieds du Souverain Pontife l'hommage de ma vénération et lui faire connaître l'état du diocèse. Je m'embarquerai à New-York le 16 du mois courant. Je serai accompagné de Monsieur le Chanoine D. Vézina, et j'espère être de retour au milieu de vous à l'époque de la consécration des Saintes Huiles.

Afin d'obtenir du ciel que ce voyage soit heureux, je compte sur le secours de vos prières jointes à celles des communautés religieuses et de tous les fidèles du diocèse.

Jusqu'à mon retour, vous direz à cette intention, à toutes les messes, *servatis rubricis*, l'oraison *pro peregrinantibus*, qui se trouve à la messe votive qui porte ce titre. Vous omettez en même temps l'oraison *Deus refugium* à la messe, mais vous continuerez à la chanter au Salut du Saint Sacrement, pour implorer les bénédictions divines sur le diocèse et ses œuvres.

Dans les Communautés religieuses et dans les familles, on se plaira sans doute à réciter chaque jour une dizaine de chapelet à la même intention.

De mon côté, je me ferai auprès du Saint-Père, l'écho fidèle des sentiments de votre amour et de votre piété filiale envers son auguste personne, ainsi que de votre obéissance et de votre soumission à sa direction et à ses enseignements. Je le supplierai aussi d'accorder une bénédiction spéciale pour tous les fidèles du diocèse. Et dans les nombreux Sanctuaires de la ville éternelle, tous auront une large part dans mes prières les plus ferventes.

## II

Durant mon absence, Monsieur le Grand Vicaire L.-

J. Langis remplira à votre service l'office d'Administrateur du diocèse. Je lui ai conféré à cette fin toutes les facultés nécessaires, soit en vertu de mon pouvoir ordinaire, soit en vertu d'un indult apostolique. ”

(Signé,) ✠ ANDRÉ-ALBERT,

Ev. de St-Germain de Rimouski.

— Sa Grandeur est partie de Rimouski le 9 novembre et s'est embarquée à New-York, accompagnée de M. le chanoine D. Vézina, curé des Trois-Pistoles, les 16 du mois courant. Avant son départ, Sa Grandeur a visité les communautés religieuses de la ville et le Grand et le Petit Séminaire, adressant des paroles d'encouragement aux élèves de ces diverses maisons. Le 8 veille du départ de Rimouski de Sa Grandeur, MM. les prêtres du Séminaire sont allés lui faire visite.

---

### ACTIONS DE GRACES.

—  
*Fall-River, Mass., 8 sept.* — Remerciements à sainte Anne pour la guérison d'un mal de jambe qui durait depuis deux ans, guérison obtenue après promesse de la faire publier dans le *Messenger*. C. ST-AMAND.

*St-Ulric, sept.* — Actions de grâces à sainte Anne pour la guérison d'un mal de bras, après avoir promis de m'abonner au *Messenger*. DAME P. CANUEL.

— Une abonnée de la même paroisse, remercie sainte Anne de toutes les grâces qu'elle lui a obtenues.

— M. H. Cimon, de la même paroisse, remercie sainte Anne pour guérison obtenue.

*Fall-River, Mass., 16 sept.* — Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour trois guérisons obtenues par ou intercession. DELLES G. P. B.

*St-Hubert, 5 sept.* — J'étais à la dernière extrémité, on attendait ma mort de minute en minute. Quelqu'un promet pour moi à la bonne sainte Anne, une messe en son honneur, si elle adoucissait mes souffrances. Le mal a disparu et je me porte bien. DME THOMAS MALENFANT.

*St-Simon, 15 sept.* — Mille actions de grâces à sainte Anne pour m'avoir guérie d'une maladie dont je souffrais depuis quelque temps et qui m'empêchait de vaquer à mes occupations. Merci ô bonne mère et puissiez-vous me continuer votre protection. DME A. H.

*Rivière au Renard, 15 sept.* — Souffrant beaucoup des suite d'une chute, j'ai fait deux neuvaines à la bonne sainte Anne, fait brûler une lampe en son honneur et promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger* si elle me l'obtenait. Je suis guérie et je viens m'acquitter de ma promesse, en la remerciant en outre pour beaucoup d'autres faveurs obtenues par son intercession.

DME G. COTÉ.

*Matane, 25 sept.* — Mille remerciements à la bonne sainte Anne et à la sainte Vierge pour une faveur récemment obtenue et pour un grand nombre d'autres obtenues également par leur intercession. J'espère que ces deux bonnes mères voudront bien me continuer leur protection pendant le cours de cette année. DLE AMÉLIA MARQUIS.

*Verner, 23 sept.* — Nous nous croyons redevables à sainte Anne et à saint Joseph de plusieurs grâces obtenues et nous désirons les remercier publiquement, tout en les priant de continuer à nous protéger.

M. ET DME T. ROUSSEL.

*Fall-River, 23 sept.* — Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.

DLE EMMA BERUBÉ.

*Fall-River*, 26 sept. — Au mois d'août dernier je fus pris d'un violent mal de jambes qui me retint au lit pendant quelque temps. Je souffrais beaucoup. Je m'adressai à la bonne sainte Anne et aussitôt mes douleurs disparurent. Merci ô bonne mère et daignez me continuer vos faveurs.

A. M. PELLETIER.

*Cascapédiac*, 20 août. — Atteinte d'un mal d'yeux qui menaçait de me faire perdre la vue, je priai la bonne sainte Anne, et lui promis de faire publier ma guérison dans le *Message* si je l'obtenais. Je suis parfaitement guéri.

V. C.

\* \* \* J'avais promis à la bonne sainte Anne, si elle obtenait pour mon enfant, la guérison d'un mal d'yeux, que je ferais publier cette guérison dans le *Message*. Je viens aujourd'hui remplir ma promesse. Mille remerciements à cette bonne mère.

X.

*Humqui*, sept. — Actions de grâces à sainte Anne pour la guérison d'un affreux et persévérant mal de dents, obtenue après une neuvaine avec promesse de publication dans le *Message*.

DME VVE G. R.

*Fall-River*, septembre. — Dans une chute du haut d'un escalier je me fracturai une épaule. Je ne pensais pas en revenir. Je me recommandai à la bonne sainte Anne et j'obstins ma guérison. Merci mille fois ô bonne Sainte.

DME VVE A. DUMAS.

*Petit Cascapédiac*, 20 octobre. — Une pauvre veuve de ma paroisse ayant obtenu de sainte Anne, des grâces demandées, désire en témoigner sa reconnaissance par quelques mots dans le *Message*.

J.-A. CHALIFOUR, ptre.

*St Simon*, 5 octobre. — Dans le mois de juin dernier,

une maladie grave m'a conduite aux portes du tombeau. J'invoquai sainte Anne et lui promis un pèlerinage à son sanctuaire et la publication dans le *Messenger*, de ma guérison, si elle me l'obtenait. Aujourd'hui je suis bien et j'accomplis avec bonheur ma promesse. Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour la faveur obtenue.

DME L. J.

*Québec, 5 oct.* — Gloire, amour, reconnaissance à sainte Anne, santé des malades, pour trois grandes faveurs temporelles obtenues après avoir promis de faire insérer dans son *Messenger* de la Pointe au Père.

UNE DÉVOÏE A SAINTE ANNE.

*Fall-River, 4 octobre.* — J'ai obtenu la guérison d'un mal de pied, qui me faisait souffrir depuis six mois, grâce à la bonne sainte Anne qu'on invoque jamais en vain.

DELLE MARIA LAVOIE.

*Ste-Cécile du Bic.* — Remerciements à sainte Anne pour la guérison d'un mal d'yeux et d'un mal de-gorge, après en avoir promis la publication dans ses annales.

DELLE E. L.

*Rimouski.* — Deux grâces obtenues par l'intercession de la bonne sainte Anne.

DME M. C.

*Rivière-au-Renard, 4 octobre.* — J'avais promis, si mon frère obtenait sa guérison, de la faire publier dans le *Messenger*. Il est complètement guéri. Merci mille fois ô bonne sainte Anne.

ELZÉAR PLOURDE.

— Autre promesse faite à sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession. Merci ô bonne sainte Anne.

DELLE M. CÉLINA PLOURDE.

*Humqui, 9 octobre.* — Mille remerciements à sainte Anne et à saint Joseph, pour faveur obtenue.

DME JOS. MORNEAU.

*Rimouski, 8 octobre.* — Souffrant d'un mal de reins depuis un an, j'eus recours à la bonne sainte Anne et après une neuvaine et une communion, je fus guérie.

UNE ABONNÉE.

*St-Fabien, 12 octobre.* — Je remercie mille fois la bonne sainte Anne pour une guérison et plusieurs autres faveurs après promesse de faire publier dans le *Messenger*. Pardon, ô bonne sainte Anne de ma négligence à accomplir ma promesse.

DME F. B.

*Ile aux Œufs, oct.* — Depuis 7 ans je souffrais de dyspepsie et je ne pouvais prendre pour toute nourriture qu'un peu de lait et quelques biscuits au soda. En décembre dernier, la maladie s'aggrava tellement et je fus si longtemps sans rien prendre que je fus administré et que l'on attendait la mort. C'est alors que je fis quelques promesses à la bonne sainte Anne entre autres celle de faire publier ma guérison dans le *Messenger* si elle me l'obtenait. Grâce à cette bonne Mère, je suis revenu à la santé et je mange tout ce qui me plaît. Merci ô bonne sainte Anne.

PAUL CÔTÉ.

*Mont-Joli, 16 oct.* — Un de mes paroissiens rend de grandes actions de grâces à la bonne sainte Anne pour une faveur signalée.

J. D. RIÛUX, ptre.

*St-George de Malbaie, oct.* — Actions de grâces à sainte Anne pour faveur obtenue dans le mois de juillet, Après promesse de faire inscrire dans le *Messenger*.

J.-O. T.

*St-Simon, octobre.* — Remerciements pour guérison d'une maladie inquiétante.

X.

*Moisie, 19 sept.* — Une abonnée remercie sainte Anne pour faveur obtenue.

D. P.

\* \* \* Remerciements à sainte Anne pour une guérison obtenue par son intercession. T. FOURNIER.

*Haverhill*, oct. — Reconnaissance à sainte Anne pour une grâce obtenue. UNE MÈRE DE FAMILLE.

\* \* \* Remerciements à sainte Anne pour l'avoir soulagée, ainsi que sa petite fille, dans une maladie, et pour quatre autres faveurs obtenues. DME P. GAGNÉ.

*Trois-Pistoles*, 21 oct. — Nous venons avec plaisir offrir nos remerciements à sainte Anne pour deux guérisons complètes. Nous prions instamment cette grande sainte de ne jamais nous abandonner.

UN ABONNÉ ET SON ÉPOUSE.

\* \* \* Je dois beaucoup de remerciements à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession pour moi et ma famille. G. P. GENET.

*Manche d'Épée*, 2 oct. — Ma femme remercie la bonne sainte Anne pour l'issue heureuse d'une maladie désespérée et son prompt retour à la santé après promesse de faire publier à la gloire de sainte Anne sa guérison désirée. JOS. FOURNIER.

*Cap-aux-Os*, oct. — Ma fille étant dangereusement malade et le médecin doutant de son retour à la santé, je promis à la bonne sainte Anne de faire connaître sa guérison si elle me l'obtenait. Je remercie cette bonne mère car elle m'a exaucée. DME J. C.

\* \* \* J'étais très-gravement malade et j'ai été parfaitement guéri après avoir promis de faire dire des messes en l'honneur de sainte Anne.

*Rimouski*, 28 oct. — Mille fois merci à notre bonne mère sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues, après avoir promis de l'en remercier dans les annales. A. G.

## RECOMMANDATIONS

---

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 25 malades ; 7 grâces particulières ; La paix dans 9 familles ; 2 familles pour grâces particulières ; 1 succès dans études ; 1 défunt ; 2 en voyage ; 1 enfant difficile à élever ; 4 conversions ; 6 adonnés à la boisson ; 1 ménage désuni ; 1 jeune homme abandonné ; 4 succès dans des entreprises ; les zélateurs et zélatrices du *Messageur* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du pèlerinage.

---

ABONNÉES DÉFUNTES. — Dme Vve Boniface Bernier décédée à St-Octave le 1er octobre, à l'âge de 80 ans.

— Dme David Bernard, décédée à Manville, U. S., le 6 octobre.

— Le Rév. F.-X. Birtz, curé de St-Etienne de Beauharnois, décédé le 24 octobre, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

— Le Rév. M. J.-B. Hospice Germain, décédé le 17 du courant à St-Vincent de Paul, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

---

### Dons au sanctuaire de sainte Anne.

---

M. Adelard Banville, Pointe au Père, 15 cts ; Anonyme, \$2 ; Dme G. Weir, Montréal, \$5 ; Delle Luce Cu villier, Montréal, \$5 ; M. Nolan Delisle, Montréal, \$1 ; Dme Clodius Pelletier, Lewiston, 30 cts.

---